

## FICHE D'INSCRIPTION BOURSE VÊTEMENTS PRINTEMPS-ÉTÉ



	Date du dépôt :	
NOM PRÉNOM (EN C	APITALES):	
ADRESSE :		
CODE POSTAL :	VILLE :	
TÉLÉPHONE :	COURRIEL :	
☐ Carte d'identité	☐ Passeport ☐ Permis de conduire	☐ Titre de séjour
Numéro :	Délivré le :	Par :
Un seul dépôt par <sub>l</sub> état, propres et bie	•	nts de Printemps-été, à partir de 6 ans, en bon
familles nombre	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	JM 12 articles tout compris (20 pour les es supplémentaires en cas de rejet de l'un des
2) Pas plus de : 2 p	pantalons dame, 2 jupes dame, 4 jeans adul	ltes.
	le cadre des 12 articles : accessoires tes, petites boîtes à bijoux ou à pilules, fleu	s de mode, petite maroquinerie et bijoux urs en tissu.
4) Pour accélérer l	e dépôt, <b>obligation d'indiquer le prix sur c</b>	hacun des articles.
Conditions de repri	se des invendus :	
mercredi suivant le récupérer leurs ar articles non retirés chèques éventuels	es jours de vente de 14 h 30 à 19 h. Vu le ticles, nous nous voyons dans l'obligation le jour des invendus à 19 heures seront de seront à retirer lors des permanences d'	les bénévoles. Le retrait des invendus a lieu le nombre croissant de déposants ne venant pas on d'appliquer strictement le règlement. Les onnés à une œuvre caritative le soir même. Les 'AFV au Centre des Arts et Loisirs de Vaires, mois de 10 h à 12 h, hors vacances scolaires).
-	venir aux invendus, vous pouvez confier vos articles et votre chèque sur présenta	votre feuille de dépôt à un de vos proches, tion de cette feuille.
	ns que vous déposez « à vos risques et pér nagement. Merci de votre compréhension	ils » et que, en aucun cas, il n'y aura rembour-
Je déclare sur l'hor	<u>ineur</u>	

- L'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus,
- Ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de Commerce),
- Ne pas participer à plus de deux manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal),
- Avoir pris connaissance et accepter le règlement de bourse.

Fait à Vaires-sur-Marne le :	
	Signature obligatoire